

Rapporteurs : *Christian WAGNER (Universität Saarland)*
Denis MATHEIS (Arts et Métiers ParisTech Metz)

1. Difficultés liées aux stages rémunérés en France

Christian WAGNER rappelle qu'en 2016 à Nice, le Fachgruppe avait relevé des difficultés liés au financement des stages en France. Avec Denis MATHEIS, ils ont soumis un sondage aux responsables de programme du Fachgruppe afin d'identifier les problèmes et les solutions trouvées.

Christian WAGNER présente les résultats du sondage et les informations que l'on peut en tirer.

- * 12 Antworten (7 F / 5 D, bei 60 Studiengängen...)
- * Universitäten, Fachhochschulen, ecoles
- * 11 Master, 1 Bachelor
- * Schwierigkeiten JA: 5 Nein: 7
- * Wenn Nein: Meistens Bezahlung durch Unternehmen
- * Wenn Ja: Workaround wurde gefunden: Entweder werden die Labore « überzeugt » zu zahlen, oder man sucht Firmen bzw. Idex.
- * Grundsätzlich besteht ein Finanzbedarf von 5-10k€ pro Jahr
- * Noch scheint das durchaus existente Problem noch nicht die Studiengänge zu gefährden

De la discussion qui s'engage apparaît des grosses différences de soutien financier cumulé entre différents programmes, et parfois à l'intérieur d'un même programme entre étudiant français et allemands. Afin de quantifier ces financements cumulés et d'exploiter ces résultats, l'UFA demande des informations aux étudiants. Les réponses ne sont pas obligatoires et uniquement déclaratives. Le nombre de résultats obtenus ne permet pas de généraliser ces informations. Il est proposé de passer par les responsables de programme pour obtenir ces informations auprès des étudiants en espérant un meilleur taux de réponse.

2. Communication à l'intérieur du Fachgruppe

Même s'il y a quelques années, la majorité des membres c'était prononcée pour maintenir les échanges à une rencontre annuelle, il apparaît aujourd'hui de densifier les échanges et les rendre plus réguliers.

La proposition d'utiliser un google drive pour partager des fichiers est totalement rejetée de par la non confidentialité des informations qui y sont stockées.

L'utilisation d'un groupe Facebook est également rejetée, facebook étant culturellement pas utilisé par une grande partie des membres.

Les outils numériques mis à disposition doivent permettre de stocker et partager des données, permettre des échanges d'informations entre membres et être facilement utilisables.

Harald Kosch propose d'utiliser les serveurs de son université qui héberge déjà un espace partagé pour d'autres structures de l'UFA. L'outil comporte une structure de dossiers ainsi qu'un blog. L'interface est disponible en français et allemand. Harald fait une démonstration.

La solution est adoptée par l'assemblée. Denis Matheis va fournir à Harald les adresses email de tous les membres du groupe. Harald devrait pouvoir donner un accès à chacun pour mi-juillet.

Christian WAGNER pose la question d'organiser une seconde réunion annuelle du Fachgruppe pendant le Forum de Strasbourg. La proposition est adoptée (21 pour, 0 contre, 6 abstentions). Denis Matheis va proposer un doodle pour trouver le meilleur créneau horaire.

3. Relations entre évaluateurs et Fachgruppe

Denis MATHEIS fait le constat suivant :

- Chacun de nos programmes a des point forts et des points faibles.
- Ces points faibles sont, à juste titre, relevés par les évaluateurs de nos programmes.
- Pourtant certains points faibles sont communs à tous les mêmes types de programmes (filières) malgré les efforts des responsables de programme qui perçoivent négativement ces remarques sur des faiblesses chroniques et conjoncturelles.

Il est demandé à Godefroy KUGEL, responsable des évaluateurs experts, de présenter la mission qui lui est confiée.

Godefroy KUGEL précise tout d'abord que notre Fachgruppe représente 25% du nombre d'étudiants de l'UFA. La répartition est globalement de 40% d'allemands et 60% de français.

Il fait également remarquer que notre Fachgruppe représente 40% du nombre de programme.

On peut donc conclure que nos programmes sont globalement déséquilibrés et qu'ils comptent en moyenne un nombre d'étudiants plus faible que les autres filières.

Godefroy KUGEL présentent un extrait d'un diaporama réalisé par Carole REIMERINGER présentent une synthèse de critères d'évaluation. (voir annexe).

Madame Marjorie BERTHOMIER (secrétaire générale adjointe UFA) précise que les résultats des évaluations sont communiqués par le secrétariat de l'UFA aux directions des établissements ainsi qu'au responsables de programmes. En cas d'évaluation négatives, un appel téléphonique est recommandé afin d'expliquer les décisions. Les remarques formulées sont constructives et permettent aux responsables de programme de l'améliorer.

Godefroy KUGEL rappelle que les experts évaluateurs travaillent en toute indépendance et qu'ils ont la responsabilité de leurs avis.

De la discussion qui s'engage, il ressort deux points

- Les programmes sont très souvent déséquilibrés (plus d'étudiants français qu'allemands) surtout en science de l'ingénieur
- Il existe de gros programmes, mais également beaucoup de petits flux d'étudiants, qui doivent perdurer. En effet, les étudiants maîtrisant les deux langues (en baisse dans les deux pays) sont réparti sur de nombreux établissements. Supprimer les petits programmes revient à se priver d'une grande partie de ce vivier, essentiel pour le développement industriel et économique conjoint de nos deux pays.

M. Roland ULBER demande combien de nos programmes comprennent une mobilité internationale obligatoire pour les étudiants. La réponse est difficile à trouver, mais quand un établissement impose une mobilité internationale obligatoire pour être diplômé (c'est le cas des écoles d'ingénieur en France), il propose un grand choix de cursus internationaux, ce qui ne renforce pas forcément l'attractivité du programme franco-allemand.

4. Points divers

Claudia Heß expose la difficulté de régulariser l'assurance (sécurité sociale) des étudiants français pendant la rentrée universitaire. En effet, pour pouvoir s'inscrire à l'université en Allemagne, les étudiants sont obligés de fournir soit une assurance allemande, soit un certificat attestant leur assurance maladie européenne (EHIC – European Health Insurance Certificate). Cet EHIC doit être envoyé à une assurance allemande qui atteste ensuite que l'étudiant est exonéré de prendre une assurance allemande. L'EHIC n'étant ni automatiquement fourni, ni illimité, il doit être redemandé régulièrement. Le fait qu'il expire p.ex. pendant un semestre en cours et que sa prolongation demande plusieurs semaines voir mois, présente une charge de travail administratif pour l'étudiant et l'administration universitaire et résulte souvent dans le risque d'une exmatriculation.

Des solutions sont proposées : un certificat de scolarité français atteste automatiquement de l'inscription à la sécurité sociale française. Quand il s'agit de réinscription, ce certificat permet de régler les difficultés de délais d'obtention de carte européenne de couverture sociale. Quand il s'agit d'une première inscription en Allemagne, il convient de demander aux étudiants français de faire leur demande de carte européenne dès que possible auprès des services de la sécurité sociale et ceci non pas par téléphone ou mail mais dans le portail en ligne.

Des établissements proposent-t-il des certificats de langues ? c'est un point qui est parfois relevé par les évaluateurs. Certains établissements imposent des tests comme le TFI, DSH, ZD,... Joern PUTZ parle de dispositif CLES qui permet à chaque établissement de produire un certificat de langue. <https://www.certification-cles.fr/>

La question d'étendre les rôles des Fachgruppen est abordée sans que d'orientation précises soient exprimées. Le sujet sera à l'ordre du jour de notre prochaine rencontre à Strasbourg.

Annexe :



1. Teil

Ausschreibung



Ausschreibung

- ✓ eine einzige Ausschreibung pro Jahr
- ✓ einheitlich für alle binationalen und trinationalen Studiengänge
- ✓ einheitlich für alle Neuanträge und Weiterförderungsanträge (obligatorisch nach 4 Jahren)
- ✓ Verfügbar in Deutsch und Französisch auf der Internetseite der DFH
- ✓ Gleiche Fristen von Jahr zu Jahr



www.dfh-uta.org



Ausschreibung

- ✓ Gefördert werden:
 - Bachelor-Studiengänge (180 ECTS)
 - Postgraduale Master-Studiengänge (Master / 120 ECTS)
 - Studiengänge mit folgenden ersten Abschlüssen:
 - auf französischer Seite: *Diplôme de Grande Ecole / Ecole, Diplôme d'IEP*
 - auf deutscher Seite: Staatsexamen



www.dfh-uta.org



Fristen

- ✓ Veröffentlichung der Ausschreibung: **2. Mai 2017** für die Förderung ab dem akademischen Jahr 2018-19

- ✓ Signalisierung der geplanten Antragstellung bei der DFH:
30. Juni 2017
 - Formular „Antragsankündigung“
 - pdf-Dokument, das von einem der beiden Partner auszufüllen ist

- ✓ Einsendeschluss für die vollständigen Förderanträge:
31. Oktober 2017
 - von **beiden Partnern** online auszufüllendes Formular
 - Unterzeichnung durch die Hochschulleitung



Universität
Technische Hochschule
Cottbus

www.dfh-uta.org



Ausschreibung

1) Welche sind die wesentlichen Qualitätskriterien der DFH?



Universität
Technische Hochschule
Cottbus

www.dfh-uta.org



Ausbildung

Das Studienangebot muss:

- ✓ kohärent sein
- ✓ auf einer spezifischen Kooperationsvereinbarung beruhen
- ✓ über einen gemeinsamen Studienplan verfügen



Universität
Französisch-
Deutsch-Preussische
Hochschule

www.dfh-uta.org



Akademische Qualität

- ✓ Ausbildung innerhalb unterschiedlicher Bildungssysteme
 - Hochschulkultur
 - Wissenschaftskultur
 - Fachkultur
- ✓ Kennenlernen unterschiedlicher wissenschaftlicher und methodischer Herangehensweisen
- ✓ Erwerb von zwei (oder drei) gleichwertigen, jeweils national anerkannten Hochschulabschlüssen innerhalb der Regelstudienzeit



Universität
Französisch-
Deutsch-Preussische
Hochschule

www.dfh-uta.org



Curriculum

Das Curriculum muss gleichzeitig

- ✓ ausgewogen
- ✓ komplementär
- ✓ und integriert sein

und gemeinsame Studien- und Prüfungsregelungen beinhalten.



Universität
Französisch-
Deutsch-Präzisions-
Hochschule

www.dfh-uta.org



Mehrwert für Studierende

- ✓ Erwerb von allgemeinsprachlichen und fachsprachlichen Kompetenzen
- ✓ Aneignung von interkulturellen Kompetenzen
- ✓ Eintauchen in die unterschiedlichen europäischen Arbeitsstrukturen und -kulturen
- ✓ Verleihung des DFH-Zertifikats nach Erwerb der Studienabschlüsse



Universität
Französisch-
Deutsch-Präzisions-
Hochschule

www.dfh-uta.org